



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Filière canne - sucre en Guadeloupe

Question écrite n° 44086

Texte de la question

M. Max Mathiasin attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur le rapport de la mission d'évaluation de l'inspection générale des finances (IGF), du conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) et du conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) sur les perspectives de la filière canne - sucre - rhum - énergie en outre-mer rendu public par le Gouvernement en juillet 2021. Ce rapport recommande la fermeture de l'usine sucrière de Marie-Galante en Guadeloupe essentiellement pour des motifs financiers. Cette recommandation a été vivement critiquée sur le terrain en particulier par les élus de la Guadeloupe ; en effet, l'avenir de l'usine de Marie-Galante, de ses employés et de la filière canne - sucre risquerait d'être gravement compromis avec des conséquences sociales et économiques catastrophiques pour le territoire ; le Gouvernement lui-même avait déclaré ne pas reprendre cette recommandation « en l'état » et attendait le rapport d'une mission qui s'est rendue sur place début juillet 2021. Il lui demande quelles mesures peuvent être mises en œuvre pour préserver l'usine sucrière de Marie-Galante et maintenir de l'activité.

Données clés

Auteur : [M. Max Mathiasin](#)

Circonscription : Guadeloupe (3^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44086

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Agriculture et alimentation](#)

Ministère attributaire : [Agriculture et souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 février 2022](#), page 732

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)